

Politique linguistique

(Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)

Adaptation de la politique rédigée par François Couillard, coordonnateur du PEI à l'école secondaire La Courvilloise (mise à jour d'octobre 2023)

Décembre 2024



Table des matières

Table des matières	2
Fondements de la politique linguistique	3
Philosophie et principes linguistiques de l'établissement	3
Profil linguistique de l'établissement	4
Dispositions générales en lien avec l'apprentissage des langues	4
Langue maternelle - Français	4
Langue seconde - Anglais	5
Langue tierce - Espagnol	6
Rôle des parents dans le développement langagier	6
Liens avec les autres politiques	6
Liens avec la politique d'évaluation	6
Liens avec la politique d'éducation inclusive	6
Liens avec la politique d'intégrité intellectuelle	7
Liens avec la politique d'admission et de cheminement au PEI	7
Suivi et diffusion de la politique	7
Version du document	7
Références bibliographiques	8

Fondements de la politique linguistique

D'une part, les écoles secondaires Guillaume-Couture et Pointe-Lévy doivent établir leur politique linguistique en fonction des guides *Des principes à la pratique* (IBO, 2014/2022) et *Directives d'élaboration d'une politique linguistique* (IBO, 2008).

D'autre part, le ministère de l'Éducation (MEQ) demande que chaque centre de services scolaire ait une politique linguistique, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue officielle, le français, et pour les communications avec les parents (Légis Québec, 2024). Cette politique linguistique est intégrée à la *Politique culturelle* produite par les services éducatifs du Centre de services scolaire des Navigateurs.

Les écoles Guillaume-Couture et Pointe-Lévy doivent donc intégrer cette dernière dans la politique linguistique du PEI en assurant la conformité avec les deux documents de l'IB mentionnés précédemment. Finalement, elle doit tenir compte de l'article 22 de la *Loi sur l'instruction publique*, de la *Charte de la langue française*, de la loi 101 et du plan d'action déposé par le MEQ visant l'amélioration du français dans les écoles de la province de Québec (Éditeur officiel du Québec, 2021).

Pour rendre le tout conforme à la réalité des écoles, l'équipe du PEI a réfléchi à une philosophie langagière, brossé un portrait linguistique du milieu et énoncé des repères concrets pour favoriser l'apprentissage des différentes langues enseignées.

Philosophie et principes linguistiques de l'établissement

En conformité avec les politiques établies par les instances, le français est la langue de toutes les communications et de la scolarisation dans les écoles secondaires Guillaume-Couture et Pointe-Lévy. Les établissements déclarent que la qualité de la langue française, écrite et parlée, est une responsabilité de tous les intervenants travaillant en milieu scolaire, tel que spécifié dans le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ, 2006/2009).

Malgré le principe de primauté de la langue française qui vient d'être énoncé, deux éléments fondamentaux liés à la mission du PEI, soit l'ouverture sur le monde et l'apprentissage global, font en sorte que certaines unités d'enseignement peuvent être réalisées dans une autre langue que le français, soit en anglais ou en espagnol, dans le but d'enrichir l'enseignement ou de répondre aux exigences du Baccalauréat international en matière d'interdisciplinarité.

Profil linguistique des établissements

Le défi des écoles Guillaume-Couture et Pointe-Lévy est double: d'un côté il faut consolider la maîtrise du français et, de l'autre, il faut assurer l'apprentissage de l'anglais langue seconde tout au long du programme. L'espagnol comme langue tierce est également enseigné aux élèves fréquentant le PEI.

De plus, la population de la région où sont sises les écoles Guillaume-Couture et Pointe-Lévy est constituée majoritairement de francophones. Toutefois, de plus en plus d'élèves issus de l'immigration récente composent leur population scolaire.

Par exemple, les données disponibles en février 2025 indiquent que, des 2465 élèves fréquentant Pointe-Lévy, 173 élèves ont une langue autre que le français pour langue maternelle alors que 123 disent parler une autre langue que le français à la maison.

Des liens sont tissés avec les communautés culturelles présentes dans les écoles par différents partenariats entre le PEI et les programmes de francisation locaux. Pensons aux différentes activités organisées par le service de francisation auxquelles les élèves du PEI participent en tant que bénévoles à Pointe-Lévy. Le cours d'espagnol est également un lieu d'échanges entre élèves ayant cette langue pour langue maternelle et les élèves inscrits au PEI.

Dispositions générales en lien avec l'apprentissage des langues

Langue première - Français

- Tous les intervenants du milieu scolaire s'assurent de la qualité de la langue parlée en tout temps;
- Tous les intervenants du milieu scolaire consacrent une attention particulière à la qualité du français;
- Les élèves sont invités à participer à des activités scolaires et parascolaires qui soutiennent l'apprentissage de la langue française;
- L'établissement met en place, à tous les niveaux, un système d'enseignants-ressources et/ou de tutorat et/ou de récupération destiné aux élèves en difficulté;
- Les établissements s'assurent de l'intégration du volet d'enrichissement de la langue maternelle proposé par la SÉBIQ (2018) : voir le document *Planification de l'enrichissement en langue et littérature*;

- Les établissements mettent en place des services et des plans d'intervention adaptés aux élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux au niveau langagier (orthopédagogie);
- Les établissements offrent un service de documentation de qualité et un choix de collections littéraires et de périodiques de langue française, tant en version imprimée que numérique;
- La bibliothèque fait la promotion de la littérature francophone et met de l'avant plus spécifiquement la littérature québécoise;
- Les établissements fournissent aux élèves les ressources orthographiques et grammaticales nécessaires à l'apprentissage des langues enseignées à l'école;
- Tous les affichages sont en français;
- Les logiciels achetés par l'école sont en français;
- Les enseignants ont le souci d'acheter des séries en langue originale française;
- Les enseignants et les intervenants de la bibliothèque souhaitent diversifier les contacts avec la littérature en proposant des oeuvres francophones de partout dans le monde;
- Les établissements offrent des possibilités de formation continue aux enseignants en langue et littérature au PEI.

Langue seconde - Anglais

- De la première à la cinquième secondaire, l'établissement offre neuf périodes d'anglais (225 heures) supplémentaires au régime pédagogique québécois dans le but de favoriser la maîtrise de la langue seconde et la réussite de l'examen ministériel terminal en anglais enrichi;
- Les établissements s'assurent de l'intégration du volet d'enrichissement de la langue seconde proposé par la SÉBIQ (2019) : voir le document *Planification de l'enrichissement en acquisition de langues (anglais)*;
- Les établissements offrent un service de documentation de qualité et un choix de collections littéraires en langue anglaise, tant en version imprimée que numérique;
- Les établissements invitent les élèves à participer à des voyages/échanges culturels et linguistiques dans des milieux anglophones;

- Les établissements mettent en place à tous les niveaux un système de récupération en anglais destiné aux élèves en difficulté;
- Les établissements encouragent les enseignants d'anglais à saisir toutes les occasions de sensibilisation et de contact avec la culture anglophone;
- Les enseignants font une utilisation maximale de la langue anglaise en classe, tout en tenant compte du niveau de maîtrise de la langue par les élèves (enseignement de l'anglais en anglais);
- Les établissements offrent des possibilités de formation continue aux enseignants en acquisition de langue anglaise au PEI.

Langue tierce - Espagnol

- Les établissements offrent l'enseignement de l'espagnol obligatoirement sur deux années du secondaire. Une troisième année est offerte de manière optionnelle.
- Les établissements offrent une période (25 heures) d'enseignement de plus que le minimum requis par la SÉBIQ (150 heures), pour une durée totale de 175 heures d'enseignement de l'espagnol. Les élèves qui choisissent le cours à option cumulent 100 heures supplémentaires dans cette langue;
- Les enseignants d'espagnol sensibilisent les élèves aux différentes cultures hispanophones du monde;
- Les établissements offrent des œuvres en langue espagnole via leur service de documentation, soit en version imprimée ou numérique.

Rôle des parents

Dès le plus jeune âge, les parents jouent un rôle important dans le développement langagier de leur enfant. Ce dernier est souvent sous-estimé lors du passage au secondaire, mais des moyens concrets peuvent être privilégiés dans le but de poursuivre le soutien à l'apprentissage des langues. Par exemple, dans le cadre des cours, les élèves sont invités à discuter avec leurs parents de certaines questions en lien avec des lectures ou la langue.

La politique est d'ailleurs rendue disponible aux parents sur le site Web de l'école.

Liens avec les autres politiques

Liens avec la politique d'évaluation

Un élève peut être pénalisé en lien avec la qualité de la langue uniquement dans le cadre des cours de la langue correspondante. Par exemple, un élève ne peut perdre des points dans un travail d'univers social à cause de ses erreurs de français conformément à la *Politique d'évaluation* (MÉQ, 2003).

Un travail ne peut être refusé pour des raisons de mauvaise qualité de la langue, sauf si celle-ci nuit à la compréhension du texte.

Liens avec la politique d'éducation inclusive

Les élèves inscrits au PEI ne maîtrisant pas suffisamment le français pour répondre aux exigences du programme bénéficient d'un service de soutien ou d'un service de francisation correspondant à leurs besoins.

Liens avec la politique d'intégrité intellectuelle

Une maîtrise insuffisante de la langue ne peut être une raison valable de contrevenir aux principes d'intégrité intellectuelle présentés dans la politique.

Liens avec la politique d'admission et de cheminement au PEI

Un élève allophone peut être admis au PEI à Guillaume-Couture et à Pointe-Lévy sans restriction particulière. Aussi, selon son niveau de maîtrise du français, il peut avoir accès à des services de francisation préalablement et/ou à la suite de son admission au sein du programme. Ces élèves bénéficient également du soutien de pairs aidants.

Suivi et diffusion de la politique

Le comité directeur responsable de la rédaction et de la révision annuelle de cette politique est composé d'enseignants en langue, de la technicienne en documentation, de l'orthopédagogue ainsi que de la coordination et de la direction du PEI des établissements.

Version du document

Cette politique est une adaptation de la *Politique linguistique 2023-2024* rédigée par François Couillard, coordonnateur à l'école secondaire La Courvilloise.

Politique linguistique du PEI des écoles Guillaume-Couture et Pointe-Lévy, version mise à jour le 10 février 2025

Références bibliographiques

Commission scolaire Au-Cœur-des-Vallées (2012). *Politique linguistique*, recueil de gestion, Gatineau, 2 pages, [en ligne], récupéré au https://www.csscv.gouv.qc.ca/application/files/8915/9924/4617/5221-08-01_politiquelinguistique2012.pdf

Centre de services scolaire des Navigateurs (2018). *Politique culturelle* [en ligne], récupéré au https://cssdn.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/5-13_politique_culturelle_1.pdf

Éditeur officiel du Québec. (2021). *Loi sur l'instruction publique*. [en ligne], récupéré au <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/l-13.3>

Légis Québec, source officielle (2020). *Charte de la langue française*. [en ligne], récupéré au <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-11>

Organisation du baccalauréat international (2007). *Directives d'élaboration d'une politique linguistique* [en ligne], Genève, 5 pages, [en ligne], récupéré au www.ibo.org

Organisation du baccalauréat international (2012). *Directives à l'intention des établissements pour l'auto-évaluation de leur politique linguistique*, 12 pages, [en ligne], récupéré au www.ibo.org

Organisation du baccalauréat international (2014/2022). *Le guide des principes à la pratique*, publié en 2014, [en ligne], Genève, 152 pages, [en ligne], récupéré au www.ibo.org

SÉBIQ (2018). *Guide d'enrichissement en français*. [en ligne], récupéré au <https://sebiq.cegepgarneau.ca/mod/folder/view.php?id=1863>

SÉBIQ (2019). *Enrichissement acquisition de langue anglaise*. [en ligne], récupéré au <https://sebiq.cegepgarneau.ca/mod/folder/view.php?id=1863>